

2-2 MOBIBUS

Ce service permet aux personnes âgées de 65 ans et + ou + de 60 ans reconnues inaptes au travail (ne nécessitant pas de transport en véhicule adapté) de bénéficier d'un accompagnement pour se rendre au foyer restaurant du vallon.

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi de :
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
(16h30 le vendredi)
☎ 04 67 51 84 75
Mail : sap-ccas@ville-sete.fr

• LA SOLIDARITÉ :

3-1 Les actions solidaires :

Chaque année les personnes âgées et les personnes handicapées peuvent bénéficier de diverses aides : allocation de fin d'année, chèque service, colis. Ces prestations sont soumises à condition de ressources.

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi de :
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
(16h30 le vendredi)
☎ 04 67 51 65 15
Mail : sap-ccas@ville-sete.fr

3-2 Le registre des personnes isolées :

Ce registre s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et + , aux personnes âgées de + de 60 ans reconnues inaptes au travail et aux personnes handicapées. La démarche est volontaire, il suffit d'en faire la demande. L'objectif est de permettre de rompre l'isolement des personnes vulnérables en période de fortes chaleurs mais aussi en période de grand froid ou de pandémie.

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi de :
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
(16h30 le vendredi)
☎ 04 67 51 84 75 ou
CCAS annexe 04 67 51 28 79
Mail : sap-ccas@ville-sete.fr

Pour toutes ces prestations ou services,
vous pouvez vous adresser au :

Service Autonomie

Centre Communal d'Action Sociale
(CCAS) de Sète
220 ave du Maréchal Juin
BP 2 - 34200 Sète

Accueil téléphonique :
☎ 04 67 51 65 00
ou à

L'annexe du CCAS

Ile de Thau
561 Bd Pierre Mendès France
34200 Sète
☎ 04 67 51 28 79



CCAS

LE SERVICE AUTONOMIE



☎ 04.67.51.84.75

LE SERVICE AUTONOMIE

Le CCAS de la ville de Sète met à la disposition des personnes âgées et des personnes handicapées un ensemble de services et de prestations leur permettant de vivre à domicile dans les meilleures conditions.

• LE MAINTIEN À DOMICILE :

1-1 Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) :

Le SAAD du CCAS intervient en mode prestataire. Les aides à domicile peuvent intervenir du lundi au dimanche, de 7h30 à 19h30 au domicile des personnes âgées et handicapées bénéficiaires de cette prestation, sur la ville de Sète. Des aides au financement peuvent être sollicitées auprès du Département (Allocation Personnalisée d'Autonomie), des caisses de retraite, des mutuelles ... Une réduction ou un crédit d'impôt sur le revenu à hauteur de 50% des sommes engagées est applicable selon la réglementation en vigueur.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
(16h30 le vendredi)

Instruction des demandes : ☎ 04 67 51 84 79

De 8h à 17h45 (17h le vendredi)

Responsables de secteur : ☎ 04 67 51 84 77

☎ 04 67 51 84 78

☎ 04 67 51 65 11

☎ 04 67 51 65 17

Mail : sad-ccas@ville-sete.fr

Une astreinte téléphonique est assurée les samedis, dimanches et jours fériés.

1-2 Le portage de repas à domicile :

Les agents du service de portage de repas livrent, en liaison froide, un repas par jour au domicile des personnes âgées et handicapées sur la ville de Sète. Les repas sont équilibrés, complets et adaptés aux régimes (diabétique, sans sel ...). Les repas du samedi et du dimanche sont livrés le vendredi. Une réduction ou un crédit d'impôt sur le revenu à hauteur de 50% des sommes engagées est applicable selon la réglementation en vigueur.

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi de :
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
(16h30 le vendredi)

☎ 04 67 51 65 15

Mail : sap-ccas@ville-sete.fr

1-3 Le service de Téléassistance :

Ce service permet aux abonnés d'être reliés en permanence à une centrale d'écoute par simple pression sur un bouton d'appel (bracelet montre ou collier). Une réduction ou un crédit d'impôt sur le revenu à hauteur de 50% des sommes engagées est applicable selon la réglementation en vigueur.

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi de :
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
(16h30 le vendredi)

☎ 04 67 51 84 75

Mail : sap-ccas@ville-sete.fr

1-4 La résidence autonomie : "Le Thonnaire"

Elle a pour mission première d'accueillir et d'héberger des personnes âgées autonomes (à partir de 60 ans), désirant entrer en institution tout en conservant une autonomie de vie. La résidence permet de bénéficier d'un environnement sécurisé et d'utiliser des services collectifs (restauration ...) tout en ayant un loyer modéré.

☎ 04 67 53 11 90

Mail : sap-ccas@ville-sete.fr

• LE MAINTIEN DU LIEN SOCIAL :

2-1 Le foyer restaurant Le Vallon

Les agents du foyer restaurant accueillent du lundi au samedi les personnes âgées et les personnes handicapées dans une ambiance conviviale. Les personnes peuvent prendre un repas équilibré et complet sur place, servi à table, ou peuvent le retirer sous forme d'un repas à emporter.

Foyer restaurant "Le Vallon"

12 rue de la Pérouse

☎ 04 67 74 84 97

Des activités sont proposées au sein du foyer : loto, jeux, atelier créatif, atelier cuisine, gymnastique, rencontres intergénérationnelles...